

CONCEVOIR ET ENCADRER UN PROGRAMME D'ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES POUR DES PUBLICS ATTEINTS D'AFFECTIONS DE LONGUE DURÉE (ALD) OU À RISQUE DE MALADIES CHRONIQUES

Certificat Complémentaire Professionnel (CCP) enregistré à France Compétences au Répertoire Spécifique sous le n° RS7214 (18/07/2025 - 3 ans).
Organisme certificateur : OC Sport.

PRÉAMBULE

Le CCP « Concevoir et encadrer un programme d'activités physiques et sportives pour un public atteint d'affections de longue durée (ALD) ou à risque de maladies chroniques » vise à renforcer les compétences des éducateurs sportifs dans le champ du sport-santé.

Il permet notamment :

- d'accueillir et d'accompagner en sécurité des publics atteints d'ALD ou présentant des facteurs de risque ;
- d'adapter les séances d'activités physiques et sportives aux capacités, besoins et objectifs de chaque pratiquant ;
- de concevoir des programmes individualisés favorisant l'amélioration de la qualité de vie et du bien-être ;
- de soutenir l'adhésion durable à une pratique régulière, sécurisée et adaptée à l'environnement.

Le titulaire de ce CCP est en capacité d'intervenir en autonomie auprès d'un ou plusieurs pratiquants :

- ne présentant pas de limitations fonctionnelles ;
- présentant des limitations fonctionnelles légères à modérées (au sein d'une équipe pluridisciplinaire).

Le parcours de formation comprend :

- 42 H en présentiel
- une mise en situation professionnelle de 14H (minimum 10 séances)
- Les épreuves certificatives et une session de rattrapage

la certification à laquelle le stagiaire sera présenté est enregistrée à France Compétences au répertoire spécifique sous le n° RS7214. l'OC Sport étant l'organisme certificateur de la branche sport est le détenteur de la certification.

PRÉ-REQUIS

- Être titulaire d'une pièce administrative justifiant de l'identité du candidat, en cours de validité.
- Être âgé de 18 ans minimum à l'entrée en formation.
- Être titulaire d'une certification professionnelle de niveau 4 minimum inscrite au Code du sport ou figurant aux arrêtés des diplômes du sport.
- À défaut, être inscrit à une formation de niveau 4 inscrite au Code du sport : la délivrance du CCP sera conditionnée à la réussite de cette dernière.

PUBLIC CONCERNÉ

Éducateurs sportifs titulaires d'une certification professionnelle souhaitant compléter leurs compétences dans le champ du sport-santé, auprès de publics atteints d'ALD ou à risque de maladies chroniques.

PRINCIPES ET MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Avant l'entrée en formation, un questionnaire de positionnement est transmis aux participants afin d'identifier leurs attentes et d'évaluer leurs acquis initiaux.

La formation s'appuie sur :

- Un contenu de formation ainsi qu'un livret de formation, jusqu'aux épreuves certificatives;
- Une pédagogie active alternant apports théoriques, mises en pratique et situations professionnelles;
- Des temps d'échanges et d'analyse des pratiques favorisant l'implication des participants.

Dès le début de la formation, un document d'accueil précise :

- l'organisation des temps en présentiel ;
- les modalités des épreuves certificatives.



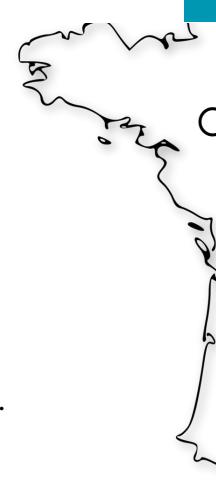
DURÉE

42 h de formation en présentiel

+ 14 h de mise en situation professionnelle
+ épreuves certificatives

Pour connaître les dates et lieux des prochaines sessions,
nous contacter :

contact@s-teamformations.fr
ou sur:
www.s-teamformations.fr



Contact : CECILE KERHERVE

06.77.08.41.25

CASTELSARRASIN (82100)
13 RUE DE LA MÉDITERRANÉE
ZONE INDUSTRIELLE BARRÈS 1



LE CONTENU DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

C1 Repérer les acteurs, les structures de santé et les intervenants territoriaux dans le champ des affections de longue durée et de maladies chroniques pour structurer son réseau en vue d'optimiser le déploiement d'un programme d'activités physiques adaptées

- Définitions/concepts, constats, bénéfices et recommandations
- Évolutions réglementaires et organisation du sport santé en France
- Situer son action dans l'écosystème sport santé

C2 Évaluer la situation initiale des pratiquants afin de concevoir un programme d'activités physiques adaptées en appliquant des protocoles de tests identifiés et les questionnaires associés

- Vérification de l'aptitude à la pratique d'une activité physique et évaluation du NAP (Niveau d'Activité Physique)
- Accueil et entretien préalable avec un focus sur les techniques de l'entretien motivationnel
- Mesures et évaluations de la condition physique

C3 Concevoir un programme d'activités physiques adaptées afin d'améliorer individuellement la condition physique et le bien-être de chacun des pratiquants en se référant aux recommandations de la haute autorité de santé

- Négociation des objectifs
- Sécurisation de la pratique et programmation de l'activité physique adaptée
- Analyse et compréhension des publics spécifiques :
 - Public à risque de maladies chroniques : public senior
 - Public atteint d'ALD : obésité, diabète, affections respiratoires, maladies cardiovasculaires, cancer, TMS

C4 Mettre en œuvre les séances du programme d'activités physiques adaptées afin d'impliquer les pratiquants à l'éducation de leur santé en ajustant les contenus de celui-ci à la progression de ces derniers

- Mise en contexte de la séance et déroulement type d'une séance d'activité physique adaptée
- Approche pédagogique et posture motivationnelle pour favoriser l'engagement
- Analyse réflexive de l'éducateur sportif en sport santé

C5 Sensibiliser les pratiquants à un mode de vie sain et actif afin de les encourager à faire évoluer leur comportement de manière durable en mobilisant des outils institutionnels existants

- Facteurs d'engagement et freins à la pratique
- Focus sur la motivation et le changement de comportement
- Rôle de l'éducateur en sport santé pour accompagner le changement de comportement

C6 Établir un bilan du programme d'activités physiques adaptées à destination des pratiquants et des acteurs ou structures de santé en vue de mesurer l'impact de celui-ci en synthétisant les progrès et les évolutions possibles de chacun des pratiquants

- Mise en œuvre du bilan auprès des participants
- Analyse globale du programme et transmission aux partenaires du programme

SUIVI ET ÉVALUATION DES ACQUIS DE FORMATION

- Feuille d'émargement pour chaque demi-journée en présentiel.
- Évaluations des acquis à la fin de chaque séquence (quiz et/ou mises en situation).
- Modalités de certification : dossier de conception de cycle sport-santé, mise en œuvre d'une séance et entretien oral.
- Questionnaire de satisfaction à chaud et questionnaire post-formation.
- Remise d'une attestation de fin de formation (objectifs, durée, résultats).
- Si le candidat réussit les épreuves, transmission des compétences au répertoire spécifique (RS7214).
- Évaluation à froid à 6 mois pour mesurer l'efficacité opérationnelle.

Organisme de Formation déclaré sous le n°76 82 00755 82 auprès du préfet de région Occitanie.

TARIF

1 650 €

+ 50 € Frais d'inscription

TVA non applicable (Art. 261-4-4 du CGI)

Des dispositifs de prise en charge existent (salariés, indépendants, demandeurs d'emploi).

Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION
ACTIONS PERMETTANT DE FAIRE VALIDER LES ACQUIS DE L'EXPERIENCE